

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis			Date d'inspection			
Centre de Développement de l'Enfant Inc.	1011018			Le 12 avril 2022			
Nom de l'établissement			Numéro de téléphone				
Halte Scolaire La Découverte			(506) 395-5420			5420	
Adresse							
3120 rue Principale Tracadie-Sheila NB E1X 1A2							
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste				
Sylvie Richardson			Mentor en assurance de la qualité				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règ			limite pour conforme	Date d'attestation de la conformité	
Commentaires généraux							
Lors de ma surveillance en après-midi, le ratio enfants-pe - Les documents affichés à la porte sont conformes Discussion avec la directrice afin de comprendre et bien - Les médicaments sont rangés sous clé et sont hors de la Pendant ma surveillance les enfants, ont lavé leur main et En attendant le deuxième groupe, les enfants étaient en je	utiliser les a portée de t par la sui	s fich es e	nes de n nfants.	nédica	ments.		
original signé par Sylvie Richardson Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	e Da	Le 12 avril 2022 Date					
original signé par Ginette Robichaud Signature de l'exploitant ou de la personne désignée		ate	Le	e 12 a\	ril 2022		